CARMIGNAC PORTFOLIO CLIMATE TRANSITION FW EUR ACC

COMPARTIMENT DE SICAV DE DROIT LUXEMBOURGEOIS

Durée minimum de placement recommandée : 5 ANS

RISQUE PLUS FAIBLE — RISQUE PLUS ÉLEVÉ

1	2	3	4	5*	6	7

LU1623762090

Reporting mensuel - 29/11/2024

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

Carmignac Portfolio Climate Transition est un fonds actions thématique (UCITS) qui investit dans des entreprises innovantes, fournissant des solutions aux défis mondiaux en matière de changement climatique et d'environnement, sur l'ensemble de la chaîne de valeur des énergies renouvelables et des industries vertes. Le Fonds cherche à générer des rendements attractifs en investissant dans des secteurs de croissance durable à long terme, ou dans des entreprises au cœur de la révolution « verte », tout en contribuant de manière positive à l'environnement et aux efforts de décarbonisation en facilitant la transition vers une économie à faible émissions de carbone. L'objectif du Fonds est de surperformer son indicateur de référence sur une période d'au moins 5 ans.

Rendez-vous en Page 3 pour lire l'analyse de gestion

PERFORMANCES

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur).

EVOLUTION DU FONDS ET DE SON INDICATEUR DEPUIS SA CRÉATION (%) (Base 100 - Net de frais)

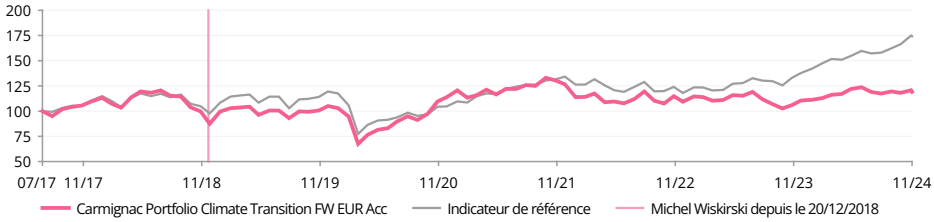

PERFORMANCES CUMULÉES ET ANNUALISÉES (au 29/11/2024 - Net de frais)

	Performances cumulées (%)						Performances annualisées (%)			
	Depuis le 29/12/2023	1 Mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le 26/07/2017	3 ans	5 ans	Depuis le 26/07/2017	Depuis le 20/12/2018
FW EUR Acc	7.06	2.66	11.63	-8.31	18.79	19.15	-2.85	3.50	2.41	4.9
Indicateur de référence	25.86	6.63	30.28	33.05	53.78	74.27	9.99	8.98	7.85	10.0
Moyenne de la catégorie	10.72	3.67	17.24	-0.59	45.91	74.04	-0.20	7.85	7.83	—
Classement (quartile)	3	3	3	3	4	4	3	4	4	—

Source : Morningstar pour la moyenne de la catégorie et les quartiles.
A partir du 15/05/2020, le compartiment adopte une approche socialement responsable en matière d'environnement et investit de façon thématique dans des actions de sociétés qui, de l'avis du gérant du fonds, contribuent à l'atténuation du changement climatique.

PERFORMANCES ANNUELLES (%) (Net de frais)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017
FW EUR Acc	2.29	-14.54	11.15	9.30	15.56	-17.13	9.42
Indicateur de référence	18.06	-13.01	27.54	-11.09	18.78	-9.58	10.71

STATISTIQUES (%)

	3 ans	5 ans	Création
Volatilité du fonds	15.4	22.5	20.5
Volatilité du benchmark	13.4	19.7	18.5
Ratio de Sharpe	-0.3	0.1	0.1
Bêta	1.0	1.0	1.0
Alpha	-0.2	-0.1	-0.1

Calcul : pas hebdomadaire

VAR

VaR du Fonds	10.4%
VaR de l'indicateur	8.1%

CONTRIBUTION À LA PERFORMANCE

Portefeuille actions	2.2%
Derivés actions	0.1%
Derivés devises	0.4%
Total	**2.7%**

Performances brutes mensuelles

M. Wiskirski

CHIFFRES CLÉS

Taux d'investissement actions	89.8%
Taux d'exposition nette actions	86.5%
Nombre d'emetteurs actions	55
Active Share	87.8%

FONDS

Classification SFDR : Article 8
Domicile : Luxembourg
Type de fonds : UCITS
Forme juridique : SICAV
Nom de la SICAV : Carmignac Portfolio
Fin de l'exercice fiscal : 31/12
Souscription/Rachat : Jour ouvrable
Heure limite de passation d'ordres : avant 18:00 heures (CET/CEST)
Date de lancement du Fonds : 03/03/2003
Actifs sous gestion du Fonds : 187M€ / 197M$ (1)
Devise du Fonds : EUR

PART

Affectation des résultats : Capitalisation
Date de la 1ère VL : 26/07/2017
Devise de cotation : EUR
Encours de la part : 49584€
VL (part) : 119.66€
Catégorie Morningstar™ : Sector Equity Ecology

GÉRANT(S) DU FONDS

Michel Wiskirski depuis le 20/12/2018

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE(2)

MSCI AC World NR index.

AUTRES CARACTERISTIQUES ESG

Minimum % d'alignement à la Taxonomie 10%
Minimum % d'investissements durables 80%
Principales Incidences Négatives (PAI) ..... Oui

CARMIGNAC
INVESTING IN YOUR INTEREST

* Pour la part Carmignac Portfolio Climate Transition FW EUR Acc. Echelle de risque du KID (Document d'Informations Clés). Le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps. (1) Taux de change EUR/USD au 29/11/2024. (2) Le 15/05/2020 l'indicateur de référence a été remplacé par le MSCI AC WORLD NR (USD) net dividendes réinvestis. Les performances sont présentées selon la méthode du chainage. Le nom du fonds a été transformé de Carmignac Portfolio Green Gold à Carmignac Portfolio Climate Transition.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE
Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.ch

CARMIGNAC PORTFOLIO CLIMATE TRANSITION FW EUR ACC

ALLOCATION D'ACTIFS PAR THÉMATIQUE

Facilitateurs de solutions	62.7%
Constructions "vertes"	2.0%
Economie circulaire	13.6%
Efficacité énergétique	4.5%
Technologies "vertes"	42.7%
Fournisseurs d'énergie verte	18.9%
Mobilité verte	7.3%
Energies renouvelables	11.7%
Acteurs de la transition	8.1%
Entreprises minières efficaces	3.8%
Acteurs de la transition pétrolière et gazière	4.4%
Liquidités, emplois de trésorerie et opérations sur dérivés	10.2%

THEMATIQUES

Facilitateurs de solutions: Entreprises offrant des produits, des services ou des solutions qui permettent directement ou indirectement à d'autres entreprises de réduire leurs émissions de carbone ou d'améliorer leur efficacité énergétique (des facilitateurs de solutions) ; par exemple, les entreprises de semi-conducteurs qui fournissent des composants essentiels pour les véhicules électriques.

Fournisseurs d'énergie verte: Entreprises fournissant des produits, des services ou des solutions à faible teneur en carbone, comme les énergies renouvelables ou les véhicules électriques.

Acteurs de la transition: Entreprises qui contribuent le plus à la transition énergétique et à la réduction des émissions mondiales de carbone, par exemple, certaines grandes sociétésminières ou pétrolières intégrées qui ont adopté des politiques radicales pour réduire leur empreinte carbone et qui étendent leur engagement au sein des énergies renouvelables.

RÉPARTITION PAR CAPITALISATION

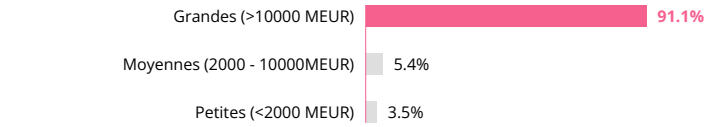

Poids rebasés

EXPOSITION NETTE PAR DEVISE

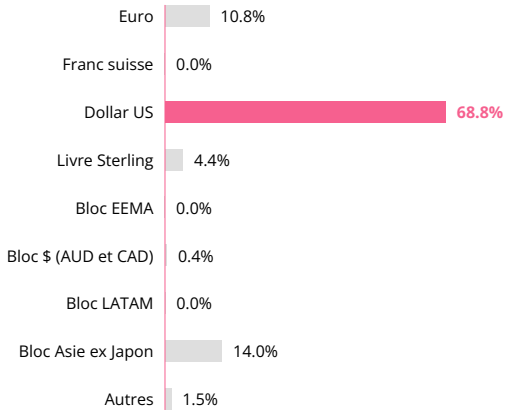

PRINCIPALES POSITIONS

Nom	Pays	Thématique "vert"	%
MICROSOFT CORP	Etats-Unis	Technologies "vertes"	8.7%
SAMSUNG ELECTRONICS CO LTD	Corée du Sud	Technologies "vertes"	6.7%
WASTE MANAGEMENT INC	Etats-Unis	Economie circulaire	6.5%
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFACTURING CO LTD	Taiwan	Technologies "vertes"	5.0%
ANSYS INC	Etats-Unis	Technologies "vertes"	3.9%
SSE PLC	Royaume-Uni	Energies renouvelables	3.6%
NEXTERA ENERGY INC	Etats-Unis	Energies renouvelables	3.1%
ASML HOLDING NV	Pays-Bas	Technologies "vertes"	3.0%
CAMECO CORP	Canada	Entreprises minières efficaces	2.9%
RWE AG	Allemagne	Acteurs de la transition pétrolière et gazière	2.6%
Total			**46.1%**

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

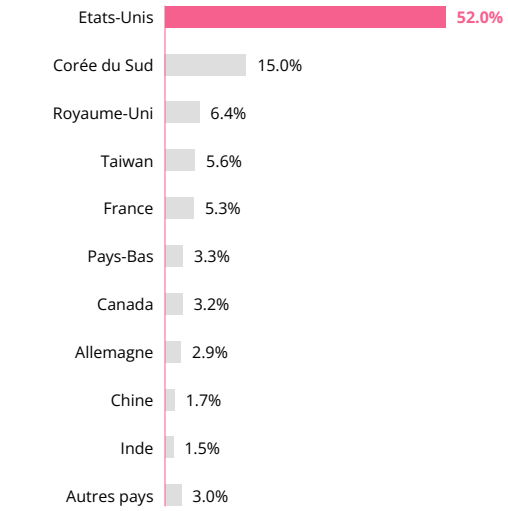

Poids rebasés

CARMIGNAC
INVESTING IN YOUR INTEREST

COMMUNICATION PUBLICITAIRE
Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.ch

ANALYSE DE GESTION

ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ

- Le mois de novembre a été principalement marqué par les résultats des élections américaines.
- La victoire de Donald Trump à l'élection présidentielle donne lieu d'espérer que les politiques de la prochaine administration soutiennent l'exceptionnalisme américain, tant dans l'économie que sur les marchés.
- En dehors des États-Unis, le résultat de l'élection a été abordé avec prudence. Les marchés émergents sont restés à la traîne des marchés développés, tandis que les actions chinoises et européennes ont reculé en raison des inquiétudes suscitées par d'éventuels conflits commerciaux et tarifs douaniers.
- Les rendements des matières premières ont été légèrement positifs, l'indice Bloomberg des matières premières affichant un gain de 0,4%.
- Une nouvelle réduction des livraisons de gaz russe à l'Europe, associée à la fermeture inattendue d'une importante usine de gaz naturel liquéfié en Australie, a contribué à une augmentation de plus de 20% des prix du gaz en novembre.

COMMENTAIRE DE PERFORMANCE

- En novembre, notre Fonds a enregistré une performance positive en termes absolus, bien qu'en deçà de son indicateur de référence.
- Les titres qui ont contribué négativement à notre performance sont ceux associés aux fournisseurs d'énergie verte, notamment LG Chem et BYD, nos principaux détracteurs.
- Nous avons bénéficié de notre surpondération et d'une sélection rigoureuse des titres dans le secteur de l'énergie.
- Notre plus grande contribution ce mois-ci est venue du thème des facilitateurs de solutions vertes. Waste Management a été l'un des plus gros contributeurs après avoir annoncé la finalisation de l'acquisition de Stericycle en début de mois.

PERSPECTIVES ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

- Au cours du mois de novembre, nous avons réajusté les pondérations du sous-thème des énergies renouvelables en augmentant nos positions dans Constellation Energy.
- Notre forte conviction dans le domaine des semi-conducteurs reste intacte.
- Nous pensons que notre diversification à travers nos sous-thèmes permettra de mieux naviguer dans cet environnement de marché.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE
Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.ch

CARMIGNAC PORTFOLIO CLIMATE TRANSITION FW EUR ACC

DONNÉES ESG DU FONDS

Ce produit financier relève de l'article 8 du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements en vue d'atteindre l'objectif d'investissement durable promu par ce produit financier sont les suivants :

- Un minimum de 30 % de l'actif net du compartiment dans des entreprises qualifiées d'investissement durable;
- 10% au moins de l'actif net du Compartiment sont consacrés à des investissements durables alignés sur le règlement Taxonomie de l'UE ;
- L'univers d'investissement composé d'actions est activement réduit d'au moins 20% ;
- Une analyse ESG appliquée à 90% au moins des investissements en actions.

COUVERTURE ESG DU FONDS

Nombre d'émetteurs dans le portefeuille	55
Nombre d'émetteurs notés	55
Taux de couverture	100.0%

Source: Carmignac

NOTE ESG

Carmignac Portfolio Climate Transition FW EUR Acc	AA
Indicateur de référence*	A

Source: MSCI ESG

INVESTISSEMENTS DURABLES (ACTIFS NETS)

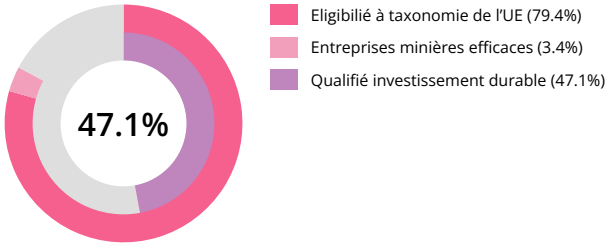

Les actifs nets du fonds sont investis dans des actions d'entreprises qui soit consacrent plus de 10 % de leurs revenus ou de leurs dépenses d'investissement à des **activités éligibles à la taxonomie européenne**, soit investissent au moins 10 % de leurs dépenses d'investissement dans **l'extraction efficace de matières premières**, essentielles aux chaînes d'approvisionnement industrielles qui contribuent à l'atténuation du changement climatique.

En outre, pour être considérée comme un **investissement durable**, une entreprise qui répond à l'un des critères ci-dessus mais dont le modèle économique est fortement émetteur doit se fixer un objectif scientifique de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Pour plus d'informations sur la méthodologie, veuillez consulter le prospectus.

NOTE ESG MSCI DU FONDS VS INDICATEUR DE RÉFÉRENCE (%)

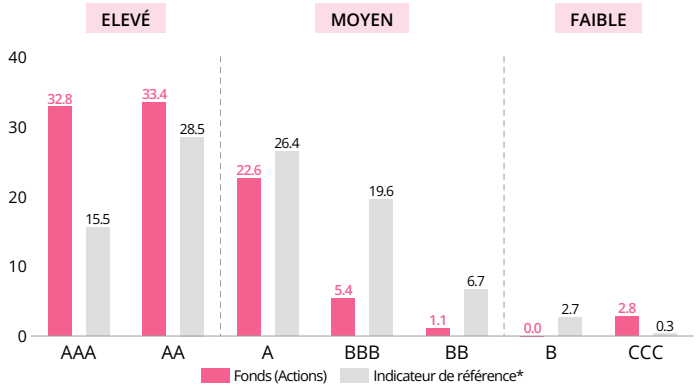

Source : Note ESG MSCI. La catégorie Leader représente les entreprises notées AAA et AA par MSCI. La catégorie Average représente les entreprises notées A, BBB, et BB par MSCI. La catégorie Laggard représente les entreprises notées B et CCC par MSCI. Couverture ESG du fonds : 98.2%

TOP 5 DES NOTES ESG DU FONDS

Nom	Pondération	Note ESG
SSE PLC	3.6%	AAA
APPLIED MATERIALS INC	1.9%	AAA
ECOLAB INC	1.8%	AAA
RSTED AS	0.3%	AAA
STMICROELECTRONICS NV	0.1%	AAA

Source: MSCI ESG

TOP 5 DE LA DIFFÉRENCE ENTRE LES PONDÉRATIONS DU FONDS ET DE L'INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

Nom	Pondération	Note ESG
SAMSUNG ELECTRONICS CO LTD	6.4%	AA
WASTE MANAGEMENT INC	6.4%	A
ASML HOLDING NV	5.3%	AAA
MICROSOFT CORP	4.9%	AA
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFACTURING CO LTD	4.0%	AAA

Source: MSCI ESG

INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE CARBONE (T CO2E / M CHIFFRE D'AFFAIRES USD) convertie en euro

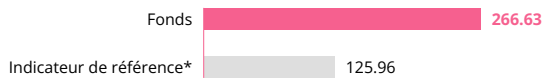

Source: MSCI, 29/11/2024. L'indicateur de référence de chaque Fonds est hypothétiquement investi dans des actifs identiques aux fonds actions Carmignac respectifs, et le calcul met en évidence le total des émissions de carbone par tranche d'un million d'euros de chiffre d'affaires.

Les **données d'émissions carbone** sont obtenues grâce à MSCI. L'analyse est conduite en utilisant des données publiées et estimées des Scopes 1 et 2, en excluant la poche de liquidités du fonds et des noms pour lequels les données ne sont pas disponibles. La quantité d'émissions de carbone en tonnes de CO2 est calculée et exprimée en millions de dollars de chiffre d'affaires (convertie en euros). C'est une mesure normalisée de la contribution d'un fonds au changement climatique qui facilite les comparaisons avec un indicateur de référence, entre plusieurs fonds, et dans le temps, quelle que soit la taille du fonds.

Veuillez-vous référer au glossaire pour plus d'informations concernant la méthodologie de calcul.

* Indicateur de référence : MSCI AC World NR index. Pour de plus de détails sur les informations, veillez vous référez aux informations en matière de durabilité conformément à l'article 10 sur la page Fonds du site web.

CARMIGNAC
INVESTING IN YOUR INTEREST

COMMUNICATION PUBLICITAIRE
Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.ch

GLOSSAIRE

Active share : L'active share d'un portefeuille mesure la différence de composition entre le Fonds et son indicateur de référence. Un active share proche de 100% indique qu'un Fonds a peu de positions identiques à son indicateur de référence et donc traduit une gestion active du portefeuille.

Alpha : L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à son indicateur de référence. Un alpha négatif signifie que le fonds a fait moins bien que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 10% en un an et le fonds n'a progressé que de 6% : son alpha est égal à - 4). Un alpha positif caractérise un fonds qui a fait mieux que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 6% en un an et le fonds a progressé de 10% : son alpha est égal à 4).

Approche bottom-up : Investissement bottom-up : Investissement reposant sur l'analyse d'entreprises, où l'histoire, la gestion et le potentiel des entreprises en question sont considérés comme plus importants que les tendances générales du marché ou du secteur (contrairement à l'investissement top-down).

Approche top-down : Investissement top-down. Stratégie d'investissement où l'on choisit les meilleurs secteurs ou industries dans lesquels investir, d'après une analyse de l'ensemble du secteur et des tendances économiques générales (contrairement à l'investissement bottom-up).

Bêta : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence. Un béta inférieur à 1 indique que le fonds «amortit» les fluctuations de son indice (béta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un béta supérieur à 1 indique que le fonds «amplifie» les fluctuations de son indice (béta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique de que fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (béta = -0.6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

Capitalisation : Valeur d'une société sur le marché boursier à un moment précis. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'actions d'une société par son cours de Bourse.

Gestion Active : Approche de la gestion d'investissement par laquelle un gérant entend faire mieux que le marché en s'appuyant sur des recherches, des analyses et sa propre opinion.

Pondération active : Représente la différence en valeur absolue entre la pondération d'une position dans le portefeuille du gérant et la même position dans l'indice de référence.

Ratio de Sharpe : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

SICAV : Société d'Investissement à Capital Variable

Taux d'investissement / taux d'exposition nette : Le taux d'investissement correspond au montant des actifs investis exprimé en % du portefeuille. Le taux d'exposition nette correspond au taux d'investissement, auquel s'ajoute l'impact des stratégies dérivées. Il correspond au pourcentage d'actif réel exposé à un risque donné. Les stratégies dérivées peuvent avoir pour objectif d'augmenter l'exposition (stratégie de dynamisation) ou de réduire l'exposition (stratégie d'immunisation) de l'actif sous-jacent.

Valeur liquidative : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

VaR : La value at risk (VaR) représente la perte potentielle maximale d'un investisseur sur la valeur d'un portefeuille d'actifs financiers compte tenu d'un horizon de détention (20 jours) et d'un intervalle de confiance (99%). Cette perte potentielle est représentée en pourcentage de l'actif total du portefeuille. Elle se calcule à partir d'un échantillon de données historiques (sur une période de 2 ans).

Volatilité : Amplitude de variation du prix/de la cotation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice qui permet de mesurer l'importance du risque sur une période donnée. Elle est déterminée par l'écart-type qui s'obtient en calculant la racine carré de la variance. La variance étant calculée en faisant la moyenne des écarts à la moyenne, le tout au carré. Plus la volatilité est élevée, plus le risque est important.

DEFINITIONS & METHODOLOGIE ESG

Alignement à la Taxonomie : Dans le contexte d'une entreprise individuelle, l'alignement sur la taxonomie est défini comme la part du chiffre d'affaires d'une entreprise qui provient d'activités qui répondent à certains critères environnementaux. Dans le contexte d'un fonds ou d'un portefeuille individuel, il s'agit de l'alignement sur la taxonomie moyen pondéré du portefeuille des entreprises incluses au sein du portefeuille. Pour plus d'informations, veuillez suivre ce lien : https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business_economy_euro/banking_and_finance/documents/sustainable-finance-taxonomy-faq_en.pdf

Calcul du score ESG : Seules les composantes actions et obligations privées du fonds sont prises en compte. Notation globale du fonds calculée selon la méthodologie MSCI Fund ESG Quality Score : hors positions de trésorerie et non liées aux facteurs ESG, sur la base d'une moyenne pondérée des pondérations normalisées des positions et du Industry-Adjusted Score des positions, multipliée par 1 + % d'ajustement, soit la pondération des notations ESG « Trend positive » moins la pondération des ESG Laggards moins la pondération des notations ESG « Trend negative ». Pour plus de détails, voir la MSCI ESG Fund Ratings Methodology, section 2.3. Mise à jour en juin 2023. https://www.msci.com/documents/1296102/34424357/MSCI+ESG+Fund+Ratings+Methodology.pdf

Catégorie 1 : Émissions directes provenant de la combustion d'énergies fossiles et des processus de production couverts ou contrôlés par l'entreprises.

Catégorie 2 : Émissions indirectes liées à l'achat ou à la production d'électricité, de chaleur, de vapeur et de refroidissement par les entités d'une entreprise.

Catégorie 3 : Toutes les autres émissions indirectes, y compris celles liées à l'utilisation des produits des entreprises. Cela peut inclure l'utilisation des véhicules non détenus par la société, les dépenses d'électricité non couvertes par la Catégorie 2, les activités externalisées, l'élimination des déchets, etc.

Classification SFDR : Le Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR), est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : «Article 8» qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, ou «Article 9» qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables ou encore «Article 6» qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales ou sociales et qui n'ont pas d'objectif durable. Pour plus d'informations, visitez https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2019/2088/oj

ESG : E- Environnement, S- Social , G- Gouvernance

Investissements durables : Le SFDR définit l'investissement durable comme un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, à condition que l'investissement ne cause de préjudice important à aucun des objectifs environnementaux ou sociaux et que les entreprises détenues suivent de bonnes pratiques de gouvernance.

Méthodologie MSCI : MSCI utilise les émissions fournies par les entreprises lorsque celles-ci sont disponibles. Dans le cas contraire, elle utilise son propre modèle pour estimer les émissions. Ce modèle comporte trois modules distincts : le modèle de production (utilisé pour les centrales électriques), le modèle d'intensité propre à l'entreprise (utilisé pour les entreprises qui ont communiqué des données sur les émissions de carbone dans le passé, mais pas pour toutes les années) et le modèle d'intensité propre au secteur (utilisé pour les entreprises qui n'ont pas communiqué de données sur les émissions de carbone dans le passé).
Pour plus d'informations, veuillez consulter le dernier document de MSCI intitulé "Climate Change Metrics Methodology".

Principales incidences négatives (Principal Adverse Indicators - PAI) : Effets négatifs importants ou potentiellement importants sur les facteurs de durabilité qui résultent des, aggravent ou sont directement liés aux choix ou conseils d'investissement effectués par une entité juridique. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'empreinte carbone en sont des exemples.

CARMIGNAC PORTFOLIO CLIMATE TRANSITION FW EUR ACC

CARACTÉRISTIQUES

Parts	Date de la 1ère VL	Code Bloomberg	ISIN	Frais de gestion	Coûts d'entrée (1)	Coûts de sortie (2)	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation (3)	Coûts de transaction (4)	Commissions liées aux résultats (5)	Minimum de souscription initiale (6)
A EUR Acc	10/03/2003	CARCOMM LX	LU0164455502	Max. 1.5%	Max. 4%	—	1.81%	0.37%	20%	—
A USD Acc	19/07/2012	CARCOAU LX	LU0807690754	Max. 1.5%	Max. 4%	—	1.81%	0.37%	20%	—
E EUR Acc	30/12/2011	CARCOME LX	LU0705572823	Max. 2.25%	—	—	2.56%	0.37%	20%	—
F EUR Acc	15/11/2013	CARCMFE LX	LU0992629237	Max. 0.85%	—	—	1.16%	0.37%	20%	—

(1) du montant que vous payez au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels.
(2) Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.
(3) de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.
(4) de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.
(5) lorsque la classe d'action surperforme l'indicateur de référence pendant la période de performance. Elle sera également dûe si la classe d'actions a surperformé l'indicateur de référence mais a enregistré une performance négative. La sous-performance est récupérée pendant 5 ans. Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne sur les 5 dernières années, ou depuis la création du produit si elle est inférieure à 5 ans.
(6) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : www.carmignac.com.

PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

ACTION : Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du Fonds. **MATIÈRES PREMIÈRES :** La variation du prix des matières premières et la volatilité de ce secteur peuvent entrainer une baisse de la valeur liquidative. **RISQUE DE CHANGE :** Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds. **GESTION DISCRÉTIONNAIRE :** L'anticipation de l'évolution des marchés financiers faite par la société de gestion a un impact direct sur la performance du Fonds qui dépend des titres selectionnés.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

INFORMATIONS LÉGALES IMPORTANTES

Source: Carmignac au 29/11/2024. **Ce document est destiné à des clients professionnels.** Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page. Depuis le 01.01.2013, les indicateurs de référence actions sont calculés dividendes nets réinvestis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person» selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et/ou FATCA. Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés). Le prospectus, KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.com et sur demande auprès de la société de gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 5 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.fr/fr_FR/informations-reglementaires. En Suisse : Le prospectus, le KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.ch et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 5 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.ch/fr_CH/informations-reglementaires. La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment. La décision d'investir dans le fonds promu devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous ses objectifs, tels que décrits dans son prospectus/KID.

CARMIGNAC GESTION, 24, place Vendôme - F - 75001 Paris - Tél : (+33) 01 42 86 53 35
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF. SA au capital de 13 500 000 € - RCS Paris B 349 501 676
CARMIGNAC GESTION Luxembourg, City Link - 7, rue de la Chapelle - L-1325 Luxembourg - Tel : (+352) 46 70 60 1
Filiale de Carmignac Gestion - Société de gestion de fonds d'investissement agréée par la CSSF. SA au capital de 23 000 000 € - RCS Luxembourg B67549

CARMIGNAC
INVESTING IN YOUR INTEREST

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.ch